



ASSOCIATION VIGI-EOLE  
N° 4 LE GRAND CHEMIN  
33860 REIGNAC  
[vigieole@yahoo.fr](mailto:vigieole@yahoo.fr)  
[www.vigieole.fr](http://www.vigieole.fr)  
N° W331000839

Le Conseil d'Administration de l'association Vigi-Eole, réuni en session ordinaire le 8 mars 2013 à Reignac, a délibéré sur la décision du Conseil d'Etat de renvoyer notre affaire devant la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux.

Les membres ont voté à l'unanimité pour la poursuite du recours.

Le président de l'association Vigi-Eole, M. Daniel Ardoin, est mandaté pour déposer la requête et le cabinet BFC Avocats est retenu pour représenter l'association devant la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux.

Fait à Reignac,  
Le 9 mars 2013

Le Président  
Daniel ARDOIN

Le Vice-Président  
Jacques Girardeau